

Département
NORD
Canton
ANICHE
Commune
DECHY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ—ÉGALITÉ—FRATERNITÉ

N° 2024-n°357-S

ARRÊTÉ DU MAIRE

## Arrêté de voirie Portant Autorisation d'Occupation du Domaine Public

Le Maire de la Commune de DECHY,  
Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales  
Vu le Code de la route,  
Vu le Code la voirie routière,  
Vu la demande de **l'entreprise DEVRED Electricité – Zac du Luc – DECHY (59187)** qui souhaite effectuer des travaux d'enfouissement de réseaux : terrassement et passage de réseaux en occupant temporairement le domaine public, **rue de l'Egalité** –à DECHY,  
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

### ARRETONS

#### Article 1<sup>er</sup>

A partir du 02 décembre 2024 et pour une durée de 25 jours, **l'Entreprise DEVRED Electricité** est autorisée à effectuer les travaux mentionnés ci-dessus, **rue de l'Egalité** à DECHY.

#### Article 2.

Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- le stationnement et le dépassement seront interdits
- la circulation alternée manuellement et restreinte à 30 km/h
- empiètement sur chaussée : largeur de voie maintenue : 3

#### Article 3.

Les services de **l'Entreprise DEVRED Electricité** se chargeront de la mise en place de tous les panneaux de signalisation et aviseront les riverains de ces travaux.

#### Article 4.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Commissaire Divisionnaire de Police à DOUAI,
- Monsieur le Directeur de **l'Entreprise DEVRED Electricité**
- M. le Directeur des Services Techniques municipaux.

Fait en Mairie de DECHY  
Le 29 novembre 2024

Publié sur le site de la ville le 03 décembre 2024

Le Maire,

**Jean-Michel SZATNY**

